

Planification des tâches pour les apprentis en lien avec Konvink - Volée 2019 - 2022 - 2e année
(ne comprend pas un programme exhaustif des CI mais toutes les échéances y sont mentionnées)

	Août	Jusqu'au 1er mars 2021	1er jour entre le 22 et le 26 mars 2e jour entre le 19 et le 23 avril 2021	15 avril 2021	15 mai 2021		31 juillet 2021	15 août 2021		
	Début de la 2e année d'apprentissage		CI 3 programme		Après évaluation du Mandat 3, Transmission des notes aux apprentis et aux formateurs en entreprise					
Contenu des CI en lien avec KONVINK			Contrôle des e-test 3 et 4 Contrôle de l'avancement de l'autoévaluation des paquets d'objectifs Discussion du Mandat 3 et dernières explications							
Responsabilité de la personne en formation				Mise en ligne définitive du Mandat 3						
Tâches à exécuter par la personne en formation			UA 3 et 4, y.c. e-tests pour le 1er mars 2021							
			Projet du Mandat 3 à mettre en ligne jusqu'au 1er mars 2021	Terminer le Mandat 3 selon les dernières explications données au CI						
			Auto-évaluation des 2 derniers paquets d'objectifs avec invitation au formateur en entreprise pour évaluation avant le 31 juillet 2021 (Attention : les 2 paquets doivent être évalués par le stagiaire et le formateur - 1 x par paquet minimum)							
Responsabilité du formateur en entreprise		Suivi de l'auto-évaluation des stagiaires et évaluation des paquets d'objectifs sur invitation des stagiaires Elaboration et évaluation des STA 3 et 4								
			Validation du Mandat 3 avant le 15 avril 2021					Dernier délai pour l'enregistrement des STA 3 et 4 dans la base de données BDEFA2		

Fin de la 2e année d'apprentissage